REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

MINISTERE DE LA SANTE

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
Avis DAO N°009/MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA du 30/04/2026

Objet : Acquisition des équipements électriques au profit des structures du Ministère de la Santé (DPAF, PNLLUB et PRMP) en lots.

Source de financement : *Budget National*

Gestion : *2026*

Imputation budgétaire :

LOT 1 : 045003010 000000800100000 1 0112 6099

LOT 2 : 045003010 000008001000000 1 0112 6099

LOT 3 : 045001000 250011001000000 1 0160 6099

LOT 4 : 046003004 000470001000000 1 0740 2449

Commencé le : *08/06/2026*

Achevé le : 09/06/2026

JUIN 2026

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Acquisition des équipements électriques au profit des structures du Ministère de la Santé (DPAF, PNLLUB et PRMP) en lots.

Mode de passation : Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO).

L'an deux mil vingt-six, le lundi 08 Juin à 15 h 30 minutes, dans la salle de réunion de la Personne Responsable Des marchés publics du Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central), Quartier Donaten Akpakpa, Cotonou République du Bénin, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'évaluation des offres relatives au marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service établie à cet effet :

Présidente : Bernice A Grace HODONOU, PRMP

Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité
PRMP	Télesphore ADOMOU	Chef Secrétariat Permanent-PRMP
PRMP	BANI BIO Azaratou	C-SPM/PRMP
DPAF	AKIOSSE ZANNOU Romain	Rpt/DPAF
DPAF	GBAGUIDI Dossou Mahugnon Pascal	Rpt/DPAF

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot 1	**Intitulé :** Acquisition d'équipements électriques et autres pour le fonctionnement des structures du Ministère de la Santé.
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO).**
Soumissionnaire(s)	
- AUDE CONSULTING - GENARAL INVASION SARL - SERIB TECHNOLOGIES - BIOVA TECH INNOVATIONS	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**

GENERAL INVASION SARL	Le soumissionnaire « **GENERAL INVASION SARL » a fourni :** • un Bordereau des prix pour les fournitures à importer non conforme au modèle initialement prévu dans le dossier d'appel d'offres (vous avez proposé un Bordereau des prix pour les fournitures à importer qui comporte sur la dernière ligne un « Prix total » au lieu du modèle du dossier d'appel d'offres comportant clairement un « prix total H TVA » ; « TVA » et « Prix Total TTC ». • De plus, vous avez proposé une lettre de déclaration de garantie d'offres non conforme. En effet, au point « 2-b », il est mentionné « … si nous sommes tenues de le faire » au lieu de « …si nous ne sommes pas tenues de le faire ». De même, au « point c) » il est mis « …juridiction administrative compétente, ayant pour objet la confiscation des garanties que nous avons constituées dans le cadre de la passation du marché… » au lieu de «… juridiction compétente, dans le cadre de la passation du marché… ». • Conformément aux prescriptions du NB de l'annexe A-1-1 : pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre : « la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre » (confère page 66 du dossier d'appel d'offres). Ainsi donc, votre offre a été rejetée.
SERIB TECHNOLOGIES	Le soumissionnaire « **SERIB TECHNOLOGIES** » a fourni une description technique des fournitures non conforme, les marques et modèles n'ont pas été proposé. Par conséquent il a été écarté conformément à la nota bene de l'annexe A-1-2 qui précise que **« la non-conformité, la non- production ou la non validité de ces pièces, à l'exception du prospectus entraîne le rejet de l'offre ».**

BIOVA TECH INNOVATIONS	A fourni une description technique des fournitures non conforme (il a proposé au niveau de la partie signature de la description « fait le mardi 02 juin 2026 ; signature… ; en qualité de gérant ; dument autorisé à signer le candidat pour et au nom de **LEDO Gbèzénou Codjo Ludovic** en lieu et place de « fait le … ; signature… ; en qualité de …; dument autorisé à signer le candidat pour et au nom de (**nom du candidat**). En conséquence, il a manqué à l'offre le « **nom du candidat** » qui est en principe la personne morale. Autrement dit, le nom du candidat est « **BIOVA TECH INNOVATIONS** » et « **LEDO Gbèzénou Codjo Ludovic** » est la personne signataire de l'offre. (Confère les pages 113 et 114 du dossier ayant reçu le bon à lancer). Par conséquent il a été écarté conformément à la nota bene de l'annexe A-1-2 qui précise que **« la non-conformité, la non- production ou la non validité de ces pièces, à l'exception du prospectus entraîne le rejet de l'offre** (Confère page 66)
Attributaire	
Nom	AUDE CONSULTING
Montant proposé HT	**67 731 000 FCFA**
Montant évalué (corrigé) HT	**67 731 000 FCFA**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	LOT 1 : Acquisition d'équipement électriques et autres pour la fonction des structures du Ministère de la Santé
Montant corrigé HT	**67 731 000 FCFA**
Montant corrigé TTC	**79 922 580 FCFA**
Délai d'exécution	Trente (30) jours
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
Autres	NEANT

LOT 2 : Acquisition de matériels électriques et d'extincteur à poudre au profit des électriciens du Ministère de la Santé

Lot 2	**Intitulé :** Acquisition de matériels électriques et d'extincteur à poudre au profit des électriciens du Ministère de la Santé
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO).**
Soumissionnaire(s)	
- AUDE CONSULTING - SERIB TECHNOLOGIES	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
SERIB TECHNOLOGIES	Le soumissionnaire « **SERIB TECHNOLOGIES** » a fourni : ❖ une lettre de soumission non valide. • Il a inséré le numéro SIGMAP en lieu et place du numéro de l'avis d'Appel d'Offre. • Il a adressé ladite lettre à la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé. Or la PRMP n'est pas l'autorité contractante mais plutôt le Ministère de la Santé. • Au point a) il a fait omission du groupe de mot « **y compris l'addendum/les addenda N°** » ❖ Un Bordereau des prix unitaires (BPU) non valide. En effet au numéro 19) il a précisé « interrupteur **double** va-et-vient encastré » au lieu de mettre simplement « interrupteur va-et-vient encastré » et au numéro 20) il renseigne la désignation suivante « bornier sur rails de 35 mm^2 » au lieu de « **boite** de bornier sur rails de 35 mm^2 »

	❖ Un Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer non valide : il n'a pas renseigné les unités (mm^2) pour les désignations des articles 25 à 28. De même pour les désignations 34 et 35 ❖ La lettre de déclaration de garantie n'est pas l'originale. La signature et le cachet sont scannée. Par conséquent et au regard de toutes ses observations son offre a été rejeté à l'étape de l'examen de la recevabilité des offres.
Attributaire	
Nom	AUDE CONSULTING
Montant proposé HT	**12 672 040 FCFA**
Montant évalué (corrigé) HT	**12 672 040 FCFA**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	LOT 2 : Acquisition de matériels électriques et d'extincteur à poudre au profit des électriciens du Ministère de la Santé
Montant corrigé HT	**12 672 040 FCFA**
Montant corrigé TTC	**14 953 007 FCFA**
Délai d'exécution	Trente (30) jours
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
Autres	NEANT

LOT 3 : Acquisition d'équipements électriques au profit de la PRMP du Ministère de la Santé

Lot 3	**Intitulé :** Acquisition d'équipements électriques au profit de la PRMP du Ministère de la Santé
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO).**
Soumissionnaire(s)	
KENZ SOLUTIONS GROUP	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
NEANT	
Attributaire	
Nom	KENZ SOLUTIONS GROUP
Montant proposé HT	**6 779 600 FCFA**
Montant évalué (corrigé) HT	**6 779 600 FCFA**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**LOT 3 :** Acquisition d'équipements électriques au profit de la PRMP du Ministère de la Santé
Montant corrigé HT	**6 779 600 FCFA**
Montant corrigé TTC	**7 999 928 FCFA**
Délai d'exécution	Trente (30) jours
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
Autres	NEANT

LOT 4 : Acquisition d'équipements multimédia pour les services du PNLLUB

Lot 4	**Intitulé :** Acquisition d'équipements multimédia pour les services du PNLLUB
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO).**
Soumissionnaire(s)	
- KENZ SOLUTIONS GROUP - BIOVA TECH INNOVATIONS - GENARAL INVASIONS SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
GENERAL INVASION SARL	Le soumissionnaire « **GENERAL INVASION SARL** » a fourni : ❖ Une lettre de soumission non valide • Il n'a pas inséré le numéro de la variante • Au point a) il a fait omission du groupe de mot « **y compris l'addendum/les addenda N°** » ❖ Un tableau pour le Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer) non conforme au modèle initialement prévu dans le DAO. En effet il a inséré le numéro d'avis d'appel d'offre en lieu et place du numéro d'Appel d'offre. Il n'a pas précisé la variante et n'a pas réparti les prix selon les montants HTVA ; TVA et TTC. ❖ Une lettre de déclaration de garantie d'offre incohérente. Le numéro du DAO renseigné n'est pas le numéro SIGMAP mais le numéro de l'avis d'appel d'offre. Au point 2-b) il est mentionné « … si nous sommes tenues de le faire » au lieu de « ….si nous **ne** sommes **pas** tenues de le faire » De même au point c) il est mis « juridiction **administrative** compétente, **ayant pour objet la confiscation des garanties que nous avons constituées** dans le cadre de la passation du marché… » au lieu de « juridiction compétente, dans le cadre de la passation du marché… ». Par conséquent et au regard de toutes ses observations leurs offres ont été rejeté à l'étape de l'examen de la recevabilité des offres.
KENZ SOLUTIONS GROUP	Le soumissionnaire **KENZ SOLUTION GROUP** a fourni une **liste de personnel daté, cacheté mais non signé. De plus il n'a pas intégré dans son offre la fiche technique de l'équipement ci-après « écran interactif de dernière génération » Par conséquent, son offre a été rejeté conformément à la nota bene de l'annexe A-1-2 qui**

	précise que *la non-production et/ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception du prospectus, entraîne le rejet de l'offre*
BIOVA TECH INNOVATIONS	- Le soumissionnaire « **BIOVA TECH INNOVATIONS** » a fourni une description technique des fournitures non conforme (il a proposé au niveau de la partie signature de la description « fait le mardi 02 juin 2026 ; signature… ; en qualité de gérant ; dument autorisé à signer le candidat pour et au nom de **LEDO Gbèzénou Codjo Ludovic** en lieu et place de « fait le … ; signature… ; en qualité de …; dument autorisé à signer le candidat pour et au nom de (**nom du candidat**). En conséquence, il a manqué à l'offre le « **nom du candidat** » qui est en principe la personne morale. Autrement dit, le nom du candidat est « **BIOVA TECH INNOVATIONS** » et « **LEDO Gbèzénou Codjo Ludovic** » est la personne signataire de l'offre. (Confère les pages 118 du dossier ayant reçu le bon à lancer). Par conséquent il a été écarté conformément à la nota bene de l'annexe A-1-2 qui précise que **« la non-conformité, la non- production ou la non validité de ces pièces, à l'exception du prospectus entraîne le rejet de l'offre** (Confère page 66).
Attributaire	
Nom	**NEANT**
Montant proposé HT	**NEANT**
Montant évalué (corrigé) HT	**NEANT**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	
Montant corrigé HT	**NEANT**
Montant corrigé TTC	**NEANT**
Délai d'exécution	**NEANT**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
Autres	NEANT

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant HT	Montant TTC
Lot 1 : Acquisition d'équipements électriques et autres pour le fonctionnement des structures du Ministère de la Santé	**AUDE CONSULTING**	**67 731 000 FCFA**	**79 922 580 FCFA**
Lot 2 : Acquisition de matériels électriques et d'extincteur à poudres au profit des électriciens du Ministère de la Santé	**AUDE CONSULTING**	**12 672 040 FCFA**	**14 953 007 FCFA**
Lot 3 : Acquisition d'équipements électriques au profit de la PRMP du Ministère de la Santé	**KENZ SOLUTIONS GROUP**	**6 779 600 FCFA**	**7 999 928 FCFA**
Lot 4 : Acquisition d'équipements multimédia pour les services du PNLLUB	NEANT	NEANT	NEANT

La Présidente a clôturé la séance **17 heures 50 minutes**.
Fait à Cotonou, le **09/06/2026**

Ont signé :

GBAGUIDI [illegible]
Représentant DPAF-MS

[illegible]
Adossou Télesphore
SP/PRMP

AKIOSSE Z Romain
Technicien DPAF

[illegible]
Azaratou BAH BIO
CISPMP

[illegible]
Bernice A. Gracia
HODOHO

SEANCE D'ATTRIBUTION DU MARCHE

DAO N°009/2026/MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA du 30/04/2026 relative à l'Acquisition d'équipements électriques au profit des structures du Ministère de la Santé (DPAF, PNLLUB et PRMP) en lot

Liste de présence

Cotonou le 09/06/2026

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représenté	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
1.	ADONOU Telesphore	PRMP	SP	01966[illegible]57	
2.	GBAGUIDI Pascal	DPAF/DS	PF. PRMP	01554[illegible]37	
3.	BATHIBIO Azeraton	PRMP	CSPMP	01985[illegible]95	
4.	AKISSE Z. Romain	Technicien DPAF	Technicien DPAF	01954[illegible]08	
5.	Barnela A. Grâce HODONOU	PRMP	PRMP/PA	01970[illegible]79	
6.					
7.					
8.					